

ODOXA

L'Opinion tranchée

Baromètre de l'économie *Octobre 2017*

LEVÉE D'EMBARGO JEUDI 5 OCTOBRE 2017 À 06H30

Sondage réalisé pour



Challenge^s



Méthodologie



Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les 27 et 28 septembre 2017.



Echantillon

Echantillon de **1 023 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, parmi lesquelles : 229 sympathisants de gauche, 145 sympathisants En Marche, 143 sympathisants de droite hors FN et 150 du FN.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes (lorsque l'ensemble des Français est interrogé), si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5]. Dans un échantillon de près de 200 personnes (tels que les sous-échantillons de sympathisants présentés dans ce rapport), si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 5,7% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [14,3 ; 25,7].

Principaux enseignements (1/3)

L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE DIVISE LES FRANÇAIS

1. Après son effondrement en septembre, l'indice de confiance en l'avenir ne rebondit pas

Le mois dernier, à la rentrée, notre indice de moral économique s'était effondré chutant de +10 à -26. Ce mois-ci, il perd encore deux points à -28. Les deux tiers des Français (64%) sont désormais « moins confiants » depuis ces dernières semaines en l'avenir de la situation économique tandis que 36% se montrent « plus confiants ».

Comment expliquer cette situation alors que presque tous les indicateurs économiques sont au vert ?

D'abord, parce que celui qui compte le plus aux yeux des Français ne l'est pas : le chômage a encore -paradoxalement- progressé le mois dernier. Ensuite, parce que les Français doutent de l'efficacité de la politique économique dans le domaine du travail, mais aussi de la fiscalité, traitée dans ce sondage. Enfin, nos concitoyens éprouvent un sentiment d'injustice : 65% estimaient que le budget présenté par Edouard Philippe était « injuste » dans notre dernier sondage hebdomadaire Odoxa-Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro.

2. Pour les Français, la résidence principale ne doit pas être intégrée dans le calcul de l'ISF, mais ce doit être en revanche le cas de tous les attributs de la richesse, qu'ils soient matériels ou financiers

Avant d'interroger les Français sur la réforme de l'ISF telle qu'elle a été conduite par le gouvernement, nous leur avons demandé de construire leur « ISF idéal ». Celui-ci s'éloigne beaucoup de la version « Macron-Philippe ».

D'abord, si 71% des Français veulent bien inclure la résidence secondaire dans le calcul de l'ISF, une même proportion (69%) excluraient la résidence principale.

Principaux enseignements (2/3)

En revanche tous les signes extérieurs de richesse (yachts, voitures de luxe, etc.) devraient être comptés d'après eux dans l'ISF, ainsi que les placements immobiliers et financiers. 36 ans après son instauration par François Mitterrand, « l'exception culturelle » ne passe toujours pas : 79% des Français souhaiteraient que les œuvres d'art soient bien incluses dans le calcul de l'ISF.

Enfin, une catégorie doit être exonérée selon 56% des Français : le capital des PME. Contrairement aux grandes entreprises, les PME (et leurs dirigeants) ont une très bonne image dans l'hexagone. Les capitaux professionnels restent d'ailleurs exclus de l'ISF dans la réforme, mais le projet de loi de finances pour 2018 supprime la réduction d'ISF de 50 % sur l'investissement dans les PME. La décision prise paraît logique dès lors que l'ISF cède la place à l'IFI et en même temps elle peut sembler contradictoire par rapport à cette « économie de la création » que veut encourager le gouvernement.

3. L'IFI divise les Français. Seuls les chefs d'entreprise et les cadres supérieurs y sont assez nettement favorables

Depuis la création de « l'impôt sur les grandes fortunes » (IGF) transformé en « impôt de Solidarité sur la Fortune » (ISF), les Français se montrent hostiles, de manière constante et massive, à sa suppression. Sa transformation en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ne suscite pas une telle opposition mais les Français se montrent partagés : 50% y sont opposés, 50% y sont favorables. Ce 50-50 se retrouve peu ou prou au sein de chaque catégorie socio-professionnelle. Seuls les chefs d'entreprises et les cadres supérieurs s'y montrent assez nettement favorables (59%). Pour les Français, la question s'assimile à un cas de conscience : désormais plus « pro business » qu'autrefois, ils peuvent être séduits par l'IFI, mais d'un autre côté, ils sont attachés symboliquement à l'idée que les plus riches contribuent encore plus que les autres Français à la solidarité nationale.

Principaux enseignements (3/3)

Des clivages politiques existent également sur la question : si les sympathisants du FN se montrent partagés (48% pour, 51% contre), les sympathisants de gauche sont près des deux tiers (63%) à s'opposer à l'IFI. Depuis la rentrée de septembre, les sympathisants de gauche, proportionnellement les plus nombreux à avoir voté pour Emmanuel Macron, se montrent extrêmement critiques envers le gouvernement. Les sympathisants d'En marche sont au contraire 67% à applaudir, ceux de droite approuvant mais de manière plus modérée (55%). La gageure principale du gouvernement sera donc, outre d'obtenir des résultats, de prouver aux Français que la politique économique n'appauvrit pas les plus modestes tout en enrichissant les plus favorisés.

Céline Bracq, Directrice générale d'Odoxa
@celinebracq

Pas de rebond de l'indice de confiance en l'avenir



Depuis ces dernières semaines êtes-vous plutôt plus confiant ou plutôt moins confiant concernant l'avenir de la situation économique en France ?

Plutôt moins confiant :

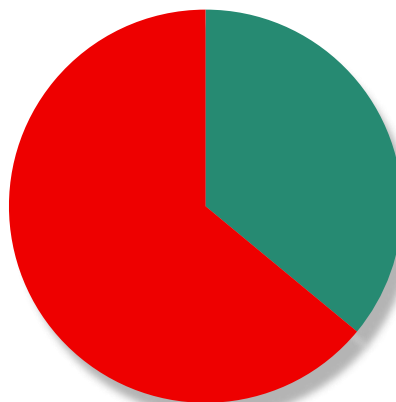
64%

+1 pt*

Plutôt plus confiant :

36%

-1 pt*



Indice « Plutôt plus confiant » - « Plutôt moins confiant » = -28

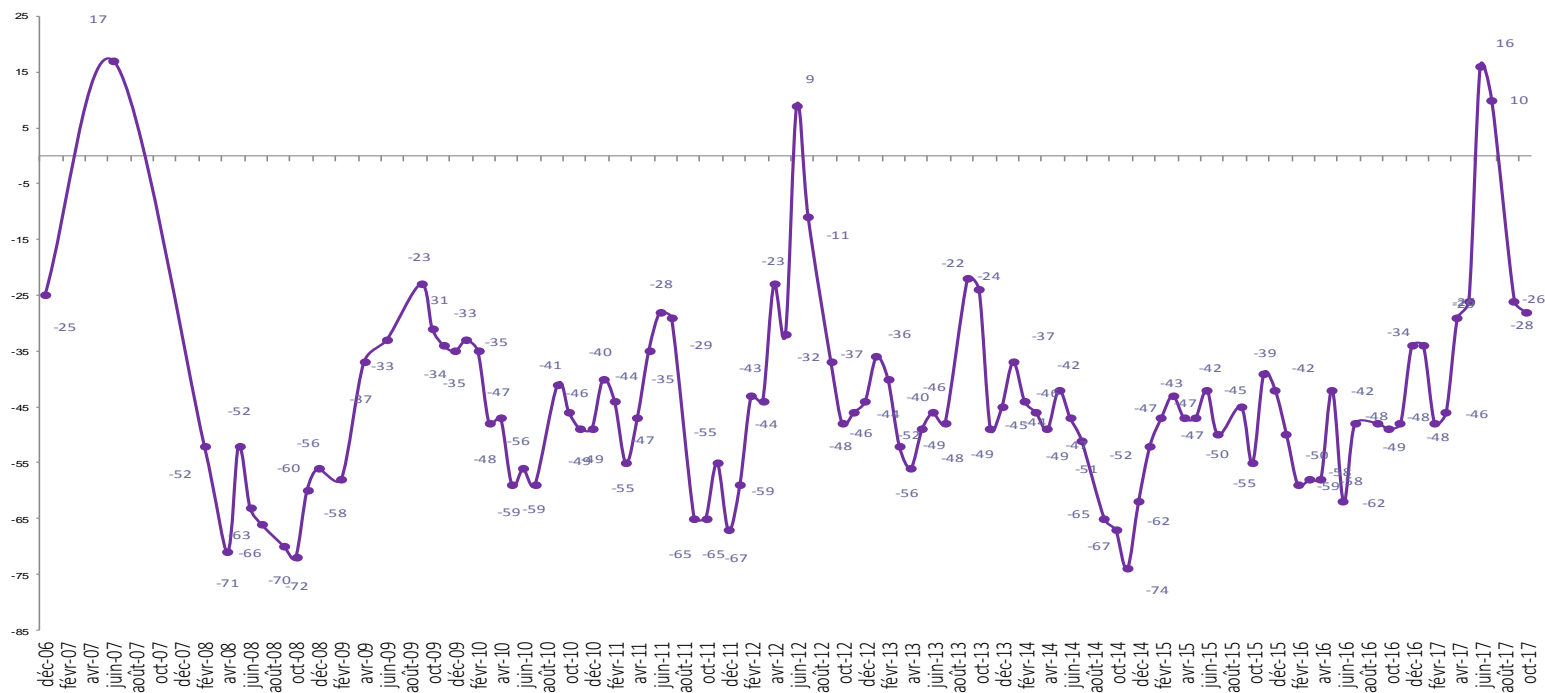
(Rappel mois précédent* : -26)

*Sondage Odoxa Baromètre de l'économie pour BFM Business, Challenges, AVIVA publié le 07/09/2017

Evolution de l'indice de confiance en l'avenir*



Depuis ces dernières semaines êtes-vous plutôt plus confiant ou plutôt moins confiant concernant l'avenir de la situation économique en France ?

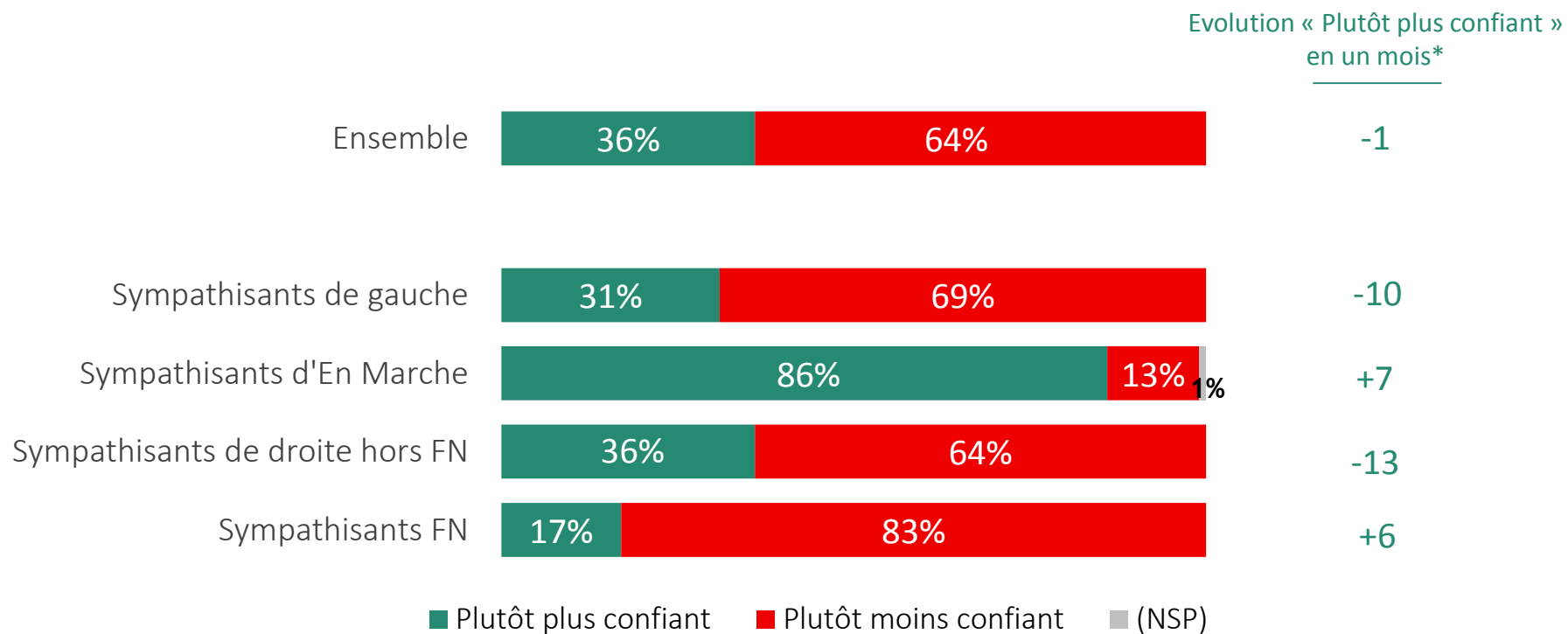


*Jusqu'en juillet 2014, ce baromètre était réalisé par BVA pour Axys Consultants, BFM et Challenges

L'indice de confiance en l'avenir selon la proximité partisane



Depuis ces dernières semaines êtes-vous plutôt plus confiant ou plutôt moins confiant concernant l'avenir de la situation économique en France ?

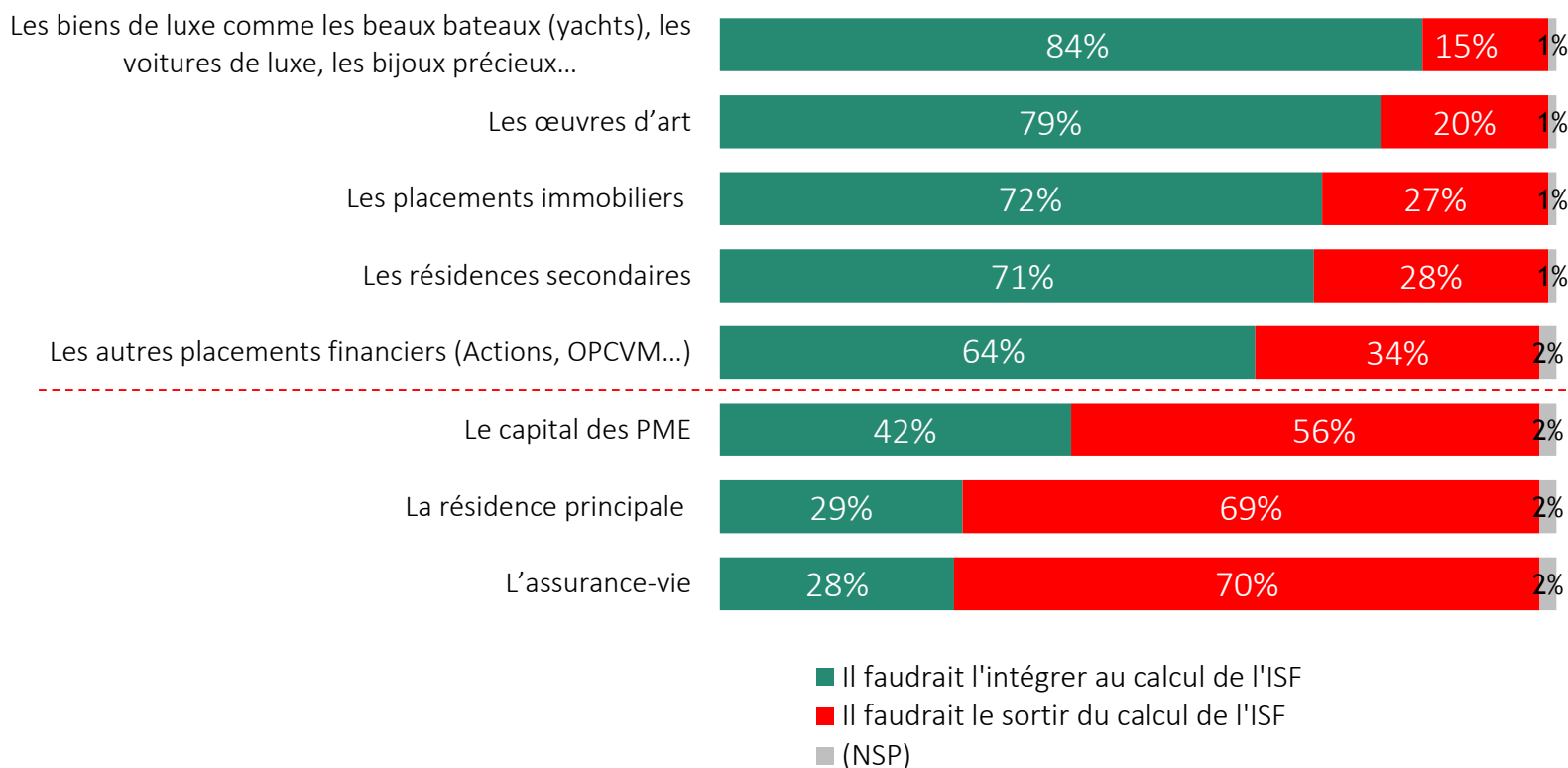


*Sondage Odoxa Baromètre de l'économie pour BFM Business, Challenges, AVIVA publié le 07/09/2017

Les éléments à prendre en compte dans le calcul de l'ISF



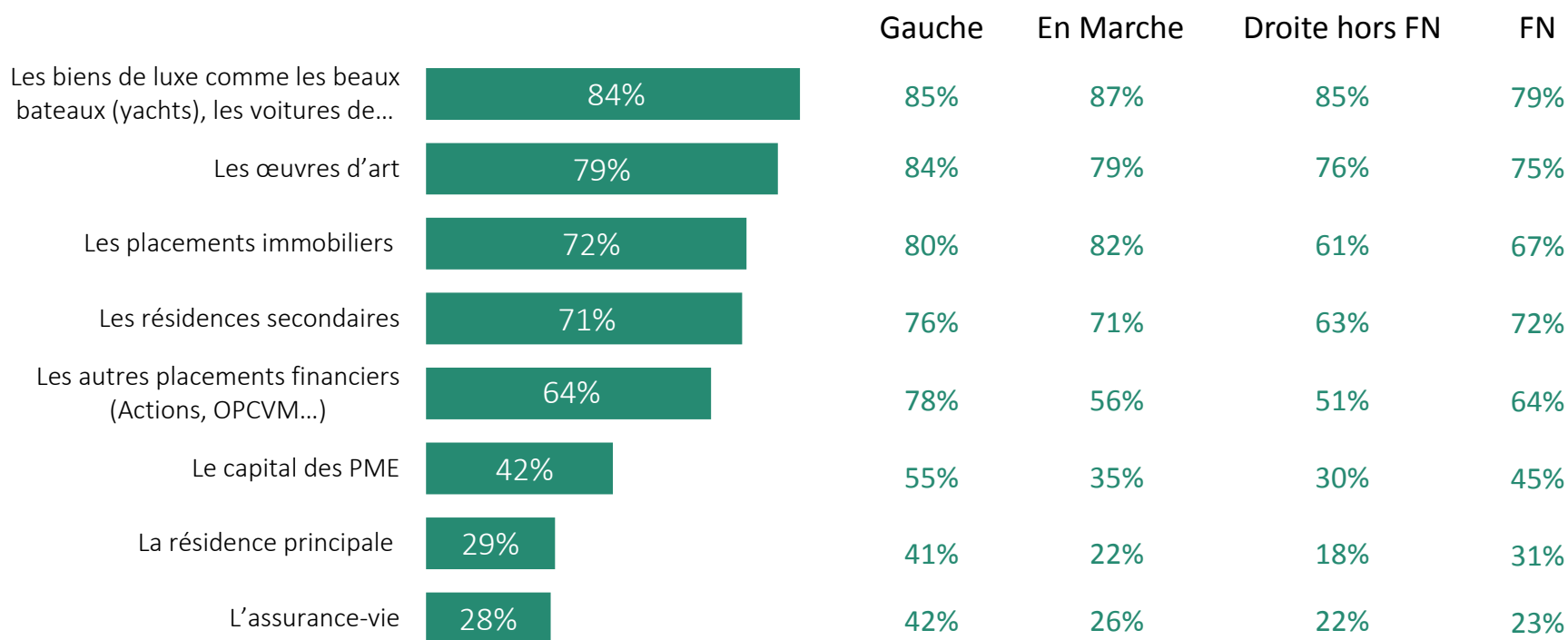
Pour chacun des biens suivants, dites-moi si vous pensez qu'il faudrait l'intégrer dans le calcul de l'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) ou s'il faudrait le sortir de ce calcul ?



Les éléments à prendre en compte dans le calcul de l'ISF selon la proximité partisane



Pour chacun des biens suivants, dites-moi si vous pensez qu'il faudrait l'intégrer dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou s'il faudrait le sortir de ce calcul ?



■ Il faudrait l'intégrer au calcul de l'ISF

Transformer l'ISF en impôt sur la fortune immobilière

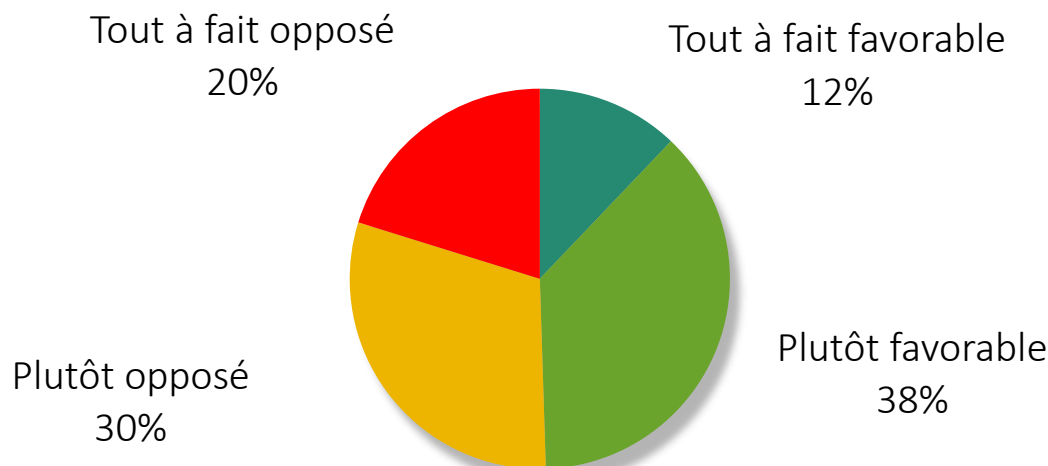


Le gouvernement a décidé de transformer l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) en l'appliquant désormais uniquement aux patrimoines immobiliers supérieurs à 1,3 million d'euros ; et plus aux autres biens afin d'encourager l'investissement privé dans les entreprises. Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à cette transformation de l'ISF en IFI ?

S/T Opposé : 50%

S/T Favorable : 50%

- 59% des chefs d'entreprises
- 59% des cadres



Transformer l'ISF en impôt sur la fortune immobilière selon la proximité partisane



Le gouvernement a décidé de transformer l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) en l'appliquant désormais uniquement aux patrimoines immobiliers supérieurs à 1,3 million d'euros ; et plus aux autres biens afin d'encourager l'investissement privé dans les entreprises. Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à cette transformation de l'ISF en IFI ?

